

Montréal, le 7 mars 2019

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE**  
**ET EN MAIN PROPRE**

**Maître Véronique Dubois**

**Secrétaire**

**Régie de l'énergie**

Tour de la Bourse, C.P. 001

800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 255

Montréal, (Québec), H4Z 1A2

**Objet :** Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions  
des services de transport pour l'année 2019

Votre dossier : R-4058-2018

Notre dossier : 650011-11

---

Chère consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande de paiement des frais (ci-après « **DPF** ») d'Option consommateurs (ci-après « **OC** ») dans le dossier mentionné en rubrique. Cette DPF totalise 34 005,04 \$.

OC soumet que son intervention a respecté la liste des enjeux identifiés par la Régie, que son intervention a été centrée sur les intérêts qu'elle présente, qu'elle s'est efforcée de se concerter avec les autres intervenants, qu'elle a formulé 5 séries de DDR pertinentes, qu'elle a mené des contre-interrogatoires ciblés, qu'elle a présenté une preuve pertinente et qu'elle a développé une analyse structurée et utile dans le cadre de sa plaidoirie.

Par ailleurs, vous constaterez que deux procureurs ont représenté OC dans ce dossier. En effet, dans notre lettre du 8 novembre 2018 (C-OC-0006), le soussigné avait informé la Régie que son collègue, Éric Oliver, assurerait la représentation d'OC pendant l'audience. Cependant, un décès dans la famille immédiate de Me Oliver a fait en sorte que les deux procureurs ont dû, à tour de rôle, représenter OC pendant l'audience. Néanmoins, nous tenons à rassurer la Régie que Me Oliver et le soussigné se sont coordonnés étroitement et qu'ils se sont efforcés de ne pas se doubler dans la préparation de la cause; la DPF arrive donc à quelques dollars près du budget qui avait été proposé (OC-0002).

Pour toutes ces raisons, OC soumet que sa DPF est justifiée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**MUNICONSEIL AVOCATS INC.**

**Éric McDevitt David, avocat**

[emd@municipal-council.com](mailto:emd@municipal-council.com)

EMD/am

p.j.

c.c Me Yves Fréchette (Hydro-Québec Transport)